



DEMANDES À L'ÉTUDE

POMME DE TERRE

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum*)

Dénomination proposée: 'AR2007-1'
Numéro de la demande: 09-6618
Date de la demande: 2009/04/22
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Agnes Murphy, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Barbara' et 'Shepody'

Sommaire: 'AR2007-1' donne une plante plus haute que les variétés de référence. Chez 'AR2007-1', la tige est faiblement à moyennement anthocyanée, tandis que chez 'Shepody' elle n'est pas anthocyanée ou l'est très faiblement. 'AR2007-1' donne une plante étalée, tandis que 'Barbara' donne une plante dressée. La silhouette de la feuille est intermédiaire chez 'AR2007-1', tandis qu'elle est ouverte chez 'Barbara' et fermée chez 'Shepody'. Les folioles latérales sont de grandeur moyenne chez 'AR2007-1', tandis qu'elles sont petites chez 'Barbara' et moyennes à grandes chez 'Shepody'. 'AR2007-1' produit un petit nombre de fleurs, tandis que 'Barbara' en produit un nombre moyen, et 'Shepody', un nombre élevé. Le tubercule est oblong chez 'AR2007-1', tandis qu'il est long chez 'Shepody'. La face interne de la corolle est blanche chez 'AR2007-1', tandis qu'elle est violet-bleu chez 'Shepody'. La face interne de la corolle est très faiblement anthocyanée chez 'AR2007-1', tandis qu'elle est moyennement anthocyanée chez 'Shepody'. La peau du tubercule est chamois avec du violet chez 'AR2007-1', tandis qu'elle est beige clair chez 'Shepody'. La chair du tubercule est crème chez 'AR2007-1', tandis qu'elle est jaune foncé chez 'Barbara' et blanche chez 'Shepody'. La pigmentation anthocyanique de la base du germe est très forte chez 'AR2007-1', tandis qu'elle est faible chez 'Shepody'. La fréquence d'émergence de racines sur le germe est moyenne chez 'AR2007-1', tandis qu'elle est faible chez 'Shepody'.

Description:

PLANTE : étalée, type feuillu.

TIGES : faiblement à moyennement anthocyanées, à nœuds non renflés ou très faiblement renflés; tige principale d'épaisseur moyenne.

FEUILLES : vert moyen, à silhouette intermédiaire, à nervures moyennement enfoncées, à marge plate ou très faiblement ondulée, à pubescence clairsemée; dessus moyennement luisant; dessus du rachis à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; pétiole faiblement anthocyané; folioles secondaires en nombre moyen.

FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, à sommet acuminé, à base cordée; fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES : étroitement ovées, de grandeur moyenne, à sommet acuminé, à base cordée.

INFLORESCENCE : petite, comportant un petit nombre de fleurs.

BOUTONS FLORAUX : moyennement persistants, moyennement anthocyanés.

COROLLE : blanche, petite à moyenne, moyennement étoilée; face interne très faiblement anthocyanée.

PÉDONCULE : moyennement anthocyané.

TUBERCULE : oblong; chair crème, sans coloration secondaire.

YEUX : de profondeur intermédiaire, uniformément répartis, à arcades moyennement proéminentes.

PEAU : lisse, chamois parsemé de violet, violette à la base des yeux.

GERME : sphérique, de grosseur moyenne, à fréquence moyenne d'émergence de racines, à ramifications latérales courtes.

BASE : très fortement anthocyanée, avec une proportion élevée de bleu, à pubescence moyenne à dense.

SOMMET : plus petit que la base, très fortement anthocyané, à port fermé, à pubescence dense.

Origine génétique: 'AR2007-1' (désignations expérimentales 13764-03 et F02018) est issue d'un croisement entre 'Barbara' et 'Anson', réalisé en 1999 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection étaient l'aptitude à la sélection clonale aux fins d'adaptation, le type de tubercule et l'aptitude à la production de frites pour des marchés spécialisés.

Épreuves et essais: Les essais de 'AR2007-1' ont été menés en 2009 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 30 cm.

Tableau de comparaison pour 'AR2007-1'

	'AR2007-1'	'Barbara'*	'Shepody'*
<i>Hauteur du plant (cm)</i>			
moyenne	39	28	27
écart-type	2,43	3,63	3,27

*variétés de référence



Pomme de terre: 'AR2007-1' (gauche) avec les variétés de référence 'Barbara' (centre) et 'Shepody' (droite)



Pomme de terre: 'AR2007-1' (gauche) avec les variétés de référence 'Barbara' (centre) et 'Shepody' (droite)



Pomme de terre: 'AR2007-1' (gauche) avec les variétés de référence 'Barbara' (centre) et 'Shepody' (droite)

Dénomination proposée: 'AR2007-2'
Numéro de la demande: 09-6619
Date de la demande: 2009/04/22
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: T. Richard Tam, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Atlantic' et 'Snowden'

Sommaire: 'AR2007-2' donne une plante dressée, tandis que 'Snowden' donne une plante semi-dressée. 'AR2007-2' donne une plante plus haute que 'Snowden'. La tige est moyennement anthocyanée chez 'AR2007-2', tandis qu'elle est faiblement anthocyanée chez 'Snowden'. La silhouette de la feuille est intermédiaire chez 'AR2007-2', tandis qu'elle est ouverte chez 'Snowden'. Les folioles latérales sont petites chez 'AR2007-2', alors qu'elles sont moyennes à grandes chez 'Atlantic'. 'AR2007-2' produit un nombre petit à moyen de fleurs, tandis que 'Atlantic' en produit un nombre élevé. La face interne de la corolle est violet-bleu chez 'AR2007-2', tandis qu'elle est blanche chez 'Snowden'. La pigmentation anthocyanique de la corolle est faible chez 'AR2007-2', tandis qu'elle est moyenne chez 'Atlantic' et très faible chez 'Snowden'. La peau du tubercule est jaune chez 'AR2007-2', alors qu'elle est beige clair chez les variétés de référence. La chair du tubercule est crème chez 'AR 2007-2', tandis qu'elle est blanche chez les variétés de référence. Le germe est largement cylindrique chez 'AR2007-2', tandis qu'il est ovoïde chez les variétés de référence. La pigmentation anthocyanique du germe est moyenne à forte chez 'AR2007-2', tandis qu'elle est faible chez 'Atlantic' et nulle ou très faible chez 'Snowden'. La pigmentation anthocyanique présente une proportion nulle à faible de bleu chez 'AR2007-2', tandis qu'elle en présente une proportion élevée chez 'Atlantic'. La pubescence de la base du germe est clairsemée chez 'AR2007-2', alors qu'elle est moyenne chez les variétés de référence.

Description:

PLANTE : dressée, type rameux.

TIGES : moyennement anthocyanées, à nœuds non renflés ou très faiblement renflés; tige principale d'épaisseur moyenne.

FEUILLES : vert clair à vert moyen, glabres, à silhouette intermédiaire, à nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées, à marge moyennement ondulée; dessus moyennement luisant à luisant; pétiole et dessus du rachis faiblement à moyennement anthocyanés; folioles secondaires en nombre peu élevé à moyen.

FOLIOLE TERMINALE : largement ovée, à sommet acuminé, à base tronquée; fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES : petites, largement ovées, à sommet acuminé, à base tronquée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre petit à moyen de fleurs.

BOUTONS FLORAUX : moyennement persistants, fortement anthocyanés.

COROLLE : grande, violet-bleu, moyennement étoilée; face interne faiblement anthocyanée.

PÉDONCULE : faiblement anthocyané.

TUBERCULE : ovale; chair crème, sans coloration secondaire.

YEUX : de profondeur intermédiaire, uniformément répartis, à arcades proéminentes.

PEAU : réticulée, jaune, blanche à la base des yeux.

GERME : gros, largement cylindrique, à fréquence moyenne d'émergence de racines, à ramifications latérales courtes.

BASE : à pubescence clairsemée, à pigmentation anthocyanique moyenne à forte ne comportant aucun bleu.

SOMMET : plus petit que la base, non anthocyané ou très faiblement anthocyané, à port intermédiaire, à pubescence clairsemée.

Origine génétique: 'AR2007-2' (désignations expérimentales 13740-18 et F02032) est issue d'un croisement entre 'F91031' et 'ND860-2', réalisé en 2000 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection étaient l'aptitude à la sélection clonale aux fins d'adaptation, le type de tubercule et l'aptitude à la production de croustilles après entreposage au froid.

Épreuves et essais: Les essais de 'AR2007-2' ont été menés en 2009 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 30 cm.

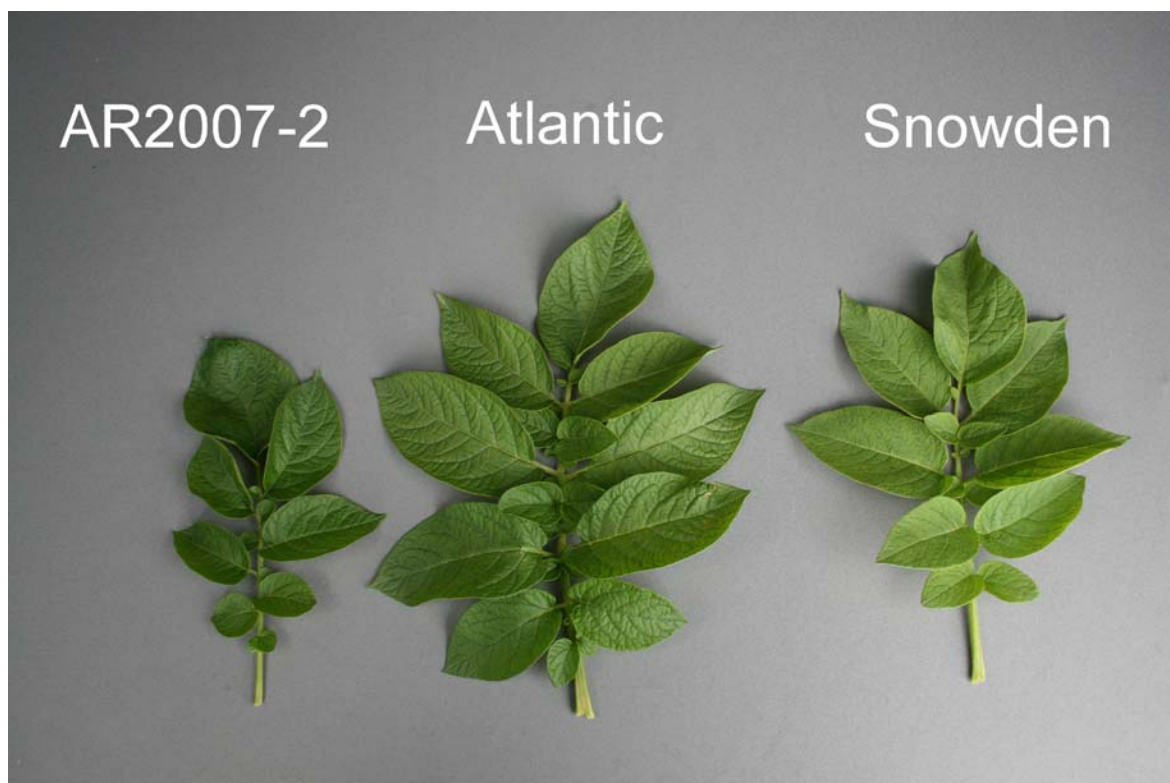
Tableau de comparaison pour 'AR2007-2'

	'AR2007-2'	'Atlantic'*	'Snowden'*
<i>Hauteur du plant (cm)</i>			
moyenne	33	32	28
écart-type	1,96	3,99	3,63

*variétés de référence



Pomme de terre: 'AR2007-2' (gauche) avec les variétés de référence 'Atlantic' (centre) et 'Snowden' (droite)



Pomme de terre: 'AR2007-2' (gauche) avec les variétés de référence 'Atlantic' (centre) et 'Snowden' (droite)



Pomme de terre: 'AR2007-2' (gauche) avec les variétés de référence 'Atlantic' (centre) et 'Snowden' (droite)

Dénomination proposée: 'AR2007-3'
Numéro de la demande: 09-6620
Date de la demande: 2009/04/22
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Kenneth Proudfoot, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variété de référence: 'AC Blue Pride'

Sommaire: 'AR2007-3' donne une plante plus haute que 'AC Blue Pride'. 'AR2007-3' donne une plante semi-dressée, tandis que 'AC Blue Pride' donne une plante dressée. Les tiges sont très fortement anthocyanées chez 'AR2007-3', tandis qu'elles sont faiblement à moyennement anthocyanées chez 'AC Blue Pride'. La silhouette de la feuille est intermédiaire chez 'AR2007-3', tandis qu'elle est fermée chez 'AC Blue Pride'. Les folioles latérales sont petites chez 'AR2007-3', tandis qu'elles sont moyennes chez 'AC Blue Pride'. 'AR2007-3' produit un nombre petit à moyen de fleurs, tandis que 'AC Blue Pride' en produit un nombre élevé. La face interne de la corolle est violet-bleu chez 'AR2007-3', tandis qu'elle est blanche chez 'AC Blue Pride'. La pigmentation anthocyanique de la corolle est forte chez 'AR2007-3', tandis qu'elle est très faible chez 'AC Blue Pride'. La peau du tubercule est violette chez 'AR2007-3', tandis qu'elle est bleue chez 'AC Blue Pride'.

Description:

PLANTE : semi-dressée, type rameux.

TIGES : très fortement anthocyanées, à nœuds très faiblement à faiblement renflés; tige principale moyenne à épaisse.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, à silhouette intermédiaire, à nervures peu enfoncées, à marge plate ou très faiblement ondulée, à pubescence de densité moyenne; dessus mat; dessus du rachis très fortement anthocyané; pétiole fortement anthocyané; folioles secondaires en nombre moyen.

FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, à sommet cuspidé, à base cordée; fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES : petites, moyennement ovées, à sommet cuspidé, à base cordée.

INFLORESCENCE : petite à moyenne, comportant un nombre petit à moyen de fleurs.

BOUTONS FLORAUX : faiblement à moyennement persistants, moyennement anthocyanés.

COROLLE : violet-bleu, de grandeur moyenne, faiblement à moyennement étoilée; face interne fortement anthocyanée.

PÉDONCULE : fortement anthocyané.

TUBERCULE : ovale; chair blanche, à coloration secondaire violette.

YEUX : peu profonds à intermédiaires, uniformément répartis, à arcades moyennement proéminentes.

PEAU : réticulée, violette, violette à la base des yeux.

GERME : ovoïde, moyen à gros, à fréquence faible à moyenne d'émergence de racines, à ramifications latérales courtes.

BASE : très fortement anthocyanée, avec une proportion élevée de bleu, à pubescence clairsemée.

SOMMET : plus petit que la base, très fortement anthocyané, à port fermé, à pubescence moyenne à dense.

Origine génétique: 'AR2007-3' (designations expérimentales 13805-03 et P02041) est issue d'un croisement entre 'AC Blue Pride' et 'Redsen', réalisé en 1994 à Saint-Jean, à Terre-Neuve-et-Labrador (sélectionnée au Nouveau-Brunswick par Agnes Murphy). Les critères de sélection étaient l'aptitude à la sélection clonale aux fins de l'adaptation, le type de tubercule et l'aptitude à la production de croustilles pour des marchés spécialisés.

Épreuves et essais: Les essais de 'AR2007-3' ont été menés en 2009 au Centre de recherches sur la pomme de terre de Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 30 cm.

Tableau de comparaison pour 'AR2007-3'

	'AR2007-3'	'AC Blue Pride**
<i>Hauteur du plant (cm)</i>		
moyenne	52	36
écart-type	4,01	2,52

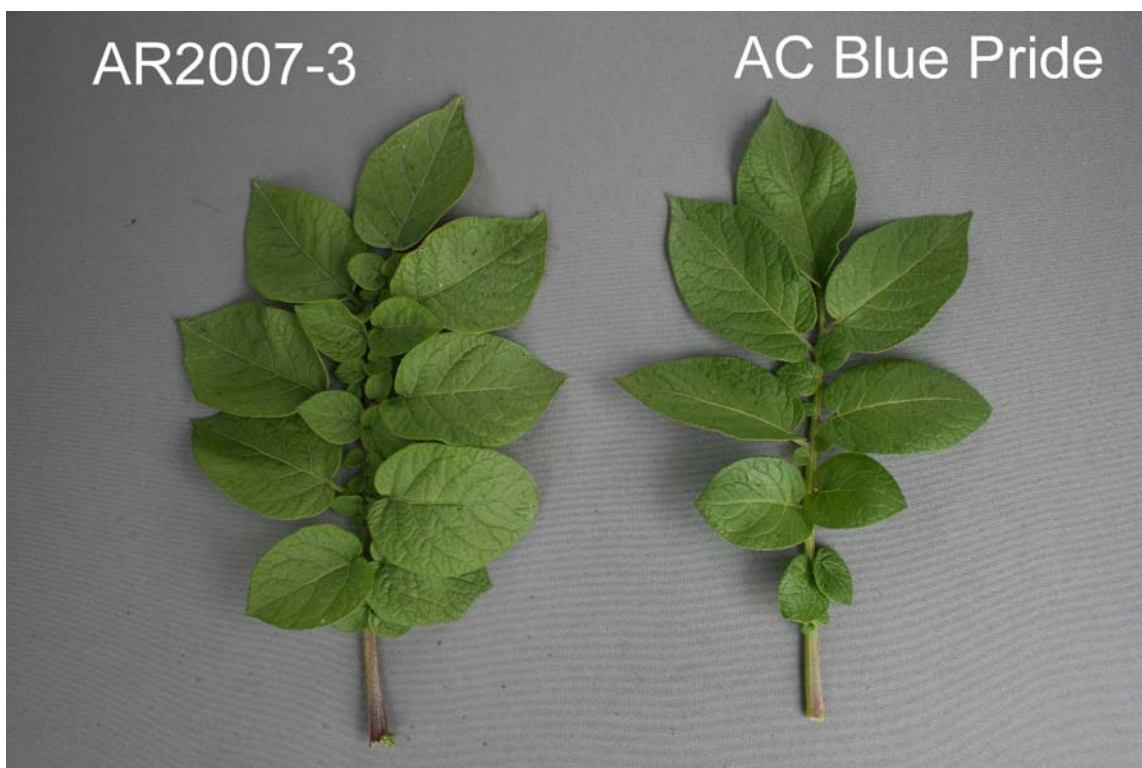
*variété de référence



Pomme de terre: 'AR2007-3' (gauche) avec la variété de référence 'AC Blue Pride' (droite)



Pomme de terre: 'AR2007-3' (gauche) avec la variété de référence 'AC Blue Pride' (droite)



Pomme de terre: 'AR2007-3' (gauche) avec la variété de référence 'AC Blue Pride' (droite)

Dénomination proposée: 'AR2007-4'
Numéro de la demande: 09-6621
Date de la demande: 2009/04/22
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Agnes Murphy, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Atlantic' et 'Superior'

Sommaire: 'AR2007-4' donne une plante plus courte que 'Atlantic'. Chez 'AR2007-4', la tige est moyennement anthocyanée, alors que chez 'Superior' elle n'est pas anthocyanée ou l'est très faiblement. Les folioles latérales sont moyennes à grandes chez 'AR2007-4', tandis qu'elles sont petites à moyennes chez 'Superior'. 'AR2007-4' produit un petit nombre de fleurs, tandis que 'Atlantic' en produit un nombre élevé, et 'Superior', un nombre très élevé. La face interne de la corolle est blanche chez 'AR2007-4', alors qu'elle est violet-bleu chez les variétés de référence. La face interne de la corolle est très faiblement anthocyanée chez 'AR2007-4', tandis qu'elle est moyennement anthocyanée chez les variétés de référence. La base des yeux du tubercule est brun clair chez 'AR2007-4', tandis qu'elle est blanche chez les variétés de référence. Le tubercule est rond chez 'AR2007-4', tandis qu'il est ovale chez 'Superior'. La chair du tubercule est crème chez 'AR2007-4', tandis qu'elle est blanche chez 'Atlantic' et 'Superior'. Le germe est ovoïde chez 'AR2007-4', tandis qu'il est largement cylindrique chez 'Superior'. La pigmentation anthocyanique de la base du germe est forte chez 'AR2007-4', tandis qu'elle est faible chez 'Atlantic' et moyenne chez 'Superior'. La pubescence de la base du germe est clairsemée chez 'AR2007-4', alors qu'elle est moyenne chez les variétés de référence.

Description:

PLANTE : dressée à semi-dressée, type feuillu.

TIGES : moyennement anthocyanées, à nœuds non renflés ou très faiblement renflés; tige principale d'épaisseur moyenne.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, à pubescence clairsemée, à silhouette fermée à intermédiaire, à nervures peu enfoncées, à marge faiblement ondulée; dessus mat; pétiole et dessus du rachis moyennement anthocyanés; folioles secondaires en nombre moyen.

FOLIOLE TERMINALE : elliptique, à sommet cuspidé, à base lobée; fréquence faible de coalescence avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES : elliptiques, moyennes à grandes, à sommet aigu, à base cordée.

INFLORESCENCE : petite, comportant un petit nombre de fleurs.

BOUTONS FLORAUX : moyennement persistants, non anthocyanés ou très faiblement anthocyanés.

COROLLE : grande, blanche, moyennement étoilée; face interne très faiblement anthocyanée.

PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

TUBERCULE : rond; chair crème, sans coloration secondaire.

YEUX : apicaux, de profondeur intermédiaire, à arcades moyennement proéminentes.

PEAU : squameuse, beige clair, beige clair à la base des yeux.

GERME : moyen à gros, ovoïde, à fréquence moyenne d'émergence de racines, à ramifications latérales courtes à moyennes.

BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion élevée de bleu, à pubescence clairsemée.

SOMMET : plus petit que la base, moyennement à fortement anthocyané, à pubescence clairsemée, à port fermé.

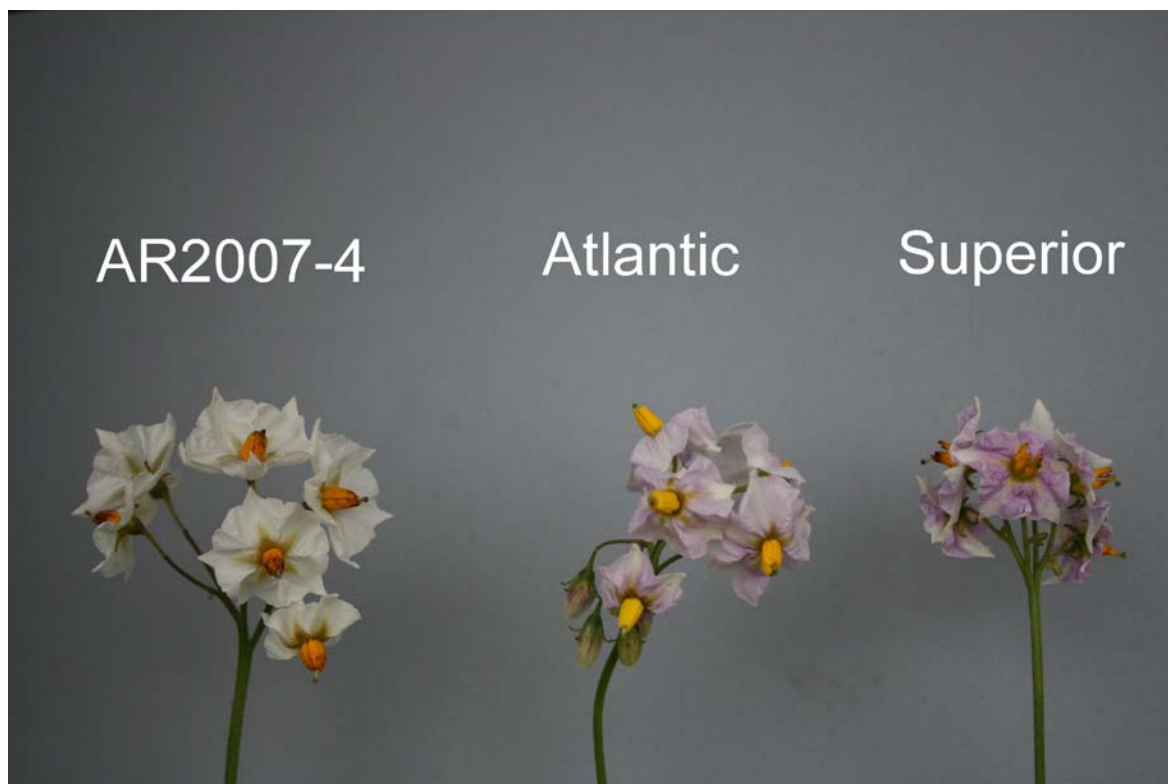
Origine génétique: 'AR2007-4' (désignations expérimentales 13601-09 et F01044) est issue d'un croisement entre 'Brigus' et 'F58089', réalisé en 1999 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection étaient l'aptitude à la sélection clonale aux fins d'adaptation, le type de tubercule et la qualité pour le marché du frais.

Épreuves et essais: Les essais de 'AR2007-4' ont été menés en 2009 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 30 cm.

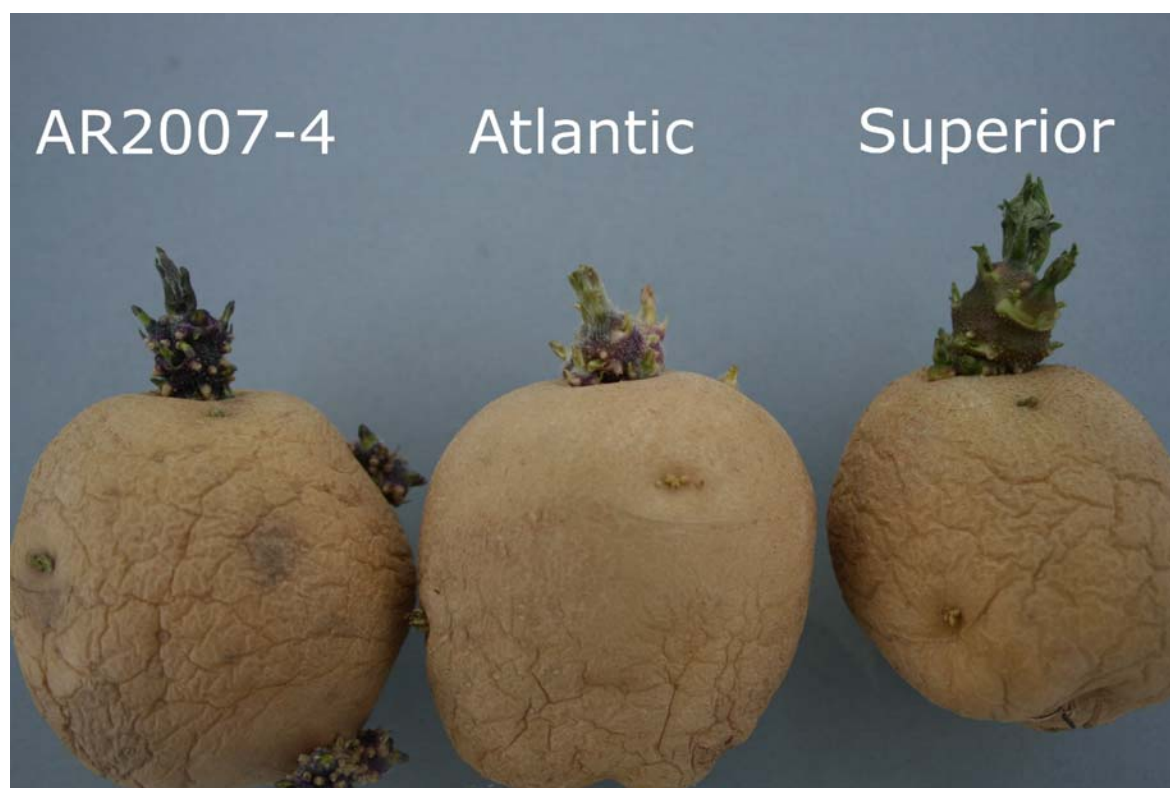
Tableau de comparaison pour 'AR2007-4'

	'AR2007-4'	'Atlantic'*	'Superior'*
<i>Hauteur du plant (cm)</i>			
moyenne	23	32	20
écart-type	2,05	3,99	3,45

*variétés de référence



Pomme de terre: 'AR2007-4' (gauche) avec les variétés de référence 'Atlantic' (centre) et 'Superior' (droite)



Pomme de terre: 'AR2007-4' (gauche) avec les variétés de référence 'Atlantic' (centre) et 'Superior' (droite)

Dénomination proposée:	'AR2007-6'
Numéro de la demande:	09-6622
Date de la demande:	2009/04/22
Requérant:	Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada:	Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur:	Agnes Murphy, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'AC Red Island' et 'Red Pontiac'

Sommaire: 'AR2007-6' donne une plante plus haute que 'Red Pontiac'. La tige est moyennement à fortement anthocyanée chez 'AR2007-6', alors qu'elle l'est faiblement chez 'Red Pontiac'. La silhouette de la feuille est intermédiaire chez 'AR2007-6', tandis qu'elle est ouverte chez 'AC Red Island'. 'AR2007-6' produit un nombre petit à moyen de fleurs, tandis que les variétés de référence en produisent un nombre élevé. La pigmentation anthocyanique de la base du germe est forte chez 'AR2007-6', tandis qu'elle est moyenne chez 'AC Red Island' et très faible à faible chez 'Red Pontiac'. La face interne de la corolle est moyennement anthocyanée chez 'AR2007-6', tandis qu'elle est fortement anthocyanée chez 'AC Red Island'. La fréquence d'émergence de racines sur le germe est élevée chez 'AR2007-6', tandis qu'elle est moyenne chez 'AC Red Island'.

Description:

PLANTE : semi-dressée, type intermédiaire entre feuillu et rameux.

TIGES : moyennement à fortement anthocyanées, à nœuds non renflés ou très faiblement renflés; tige principale moyenne à épaisse.

FEUILLES : vert foncé, à silhouette intermédiaire, à pubescence de densité moyenne, à nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées, à marge plate ou très faiblement ondulée; dessus moyennement luisant; pétiole et dessus du rachis moyennement anthocyanés; folioles secondaires en nombre moyen.

FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, à sommet acuminé, à base cordée; fréquence faible de coalescence avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES : étroitement ovées, de grandeur moyenne, à sommet acuminé, à base cordée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre petit à moyen de fleurs.

BOUTONS FLORAUX : fortement persistants, moyennement anthocyanés.

COROLLE : petite, violet-rouge, moyennement étoilée; face interne moyennement anthocyanée.

PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

TUBERCULE : ovale; chair jaune clair, sans coloration secondaire.

YEUX : uniformément répartis, de profondeur intermédiaire, à arcades légèrement à moyennement proéminentes.

PEAU : réticulée, rouge, rouge à la base des yeux.

GERME : ovoïde, moyen à gros, à fréquence élevée d'émergence de racines, à ramifications latérales moyennes à longues.

BASE : à pubescence clairsemée, à pigmentation anthocyanique forte ne comportant aucun bleu.

SOMMET : plus petit ou de même taille que la base, faiblement à moyennement anthocyané, glabre ou à pubescence très clairsemée, à port fermé.

Origine génétique: 'AR2007-6' (désignations expérimentales 13763-16 et F02014) est issue d'un croisement entre 'AC Red Island' et 'F58050', réalisé en 2000 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection étaient l'aptitude à la sélection clonale aux fins d'adaptation, le type de tubercule, la couleur jaune clair de la chair du tubercule, la qualité du tubercule pour le marché du frais et son aptitude à la production de croustilles.

Épreuves et essais: Les essais de 'AR2007-6' ont été menés en 2009 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 30 cm.

Tableau de comparaison pour 'AR2007-6'

	'AR2007-6'	'AC Red Island'*	'Red Pontiac'*
<i>Hauteur du plant (cm)</i>			
moyenne	31	31	23
écart-type	4,40	1,55	2,62

*variétés de référence



Pomme de terre: 'AR2007-6' (gauche) avec les variétés de référence 'AC Red Island' (centre) et 'Red Pontiac' (droite)



Pomme de terre: 'AR2007-6' (gauche) avec les variétés de référence 'AC Red Island' (centre) et 'Red Pontiac' (droite)

Dénomination proposée: 'AR2007-7'
Numéro de la demande: 09-6623
Date de la demande: 2009/04/22
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Agnes Murphy, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'AC Red Island' et 'Red Pontiac'

Sommaire: 'AR2007-7' donne une plante dressée, tandis que 'AC Red Island' donne une plante semi-dressée, et 'Red Pontiac', une plante semi-dressée à étalée. 'AR2007-7' donne une plante plus haute que 'Red Pontiac' mais plus courte que 'AC Red Island'. La silhouette de la feuille est intermédiaire chez 'AR2007-7', tandis qu'elle est ouverte chez 'AC Red Island'. Les folioles latérales sont petites chez 'AR2007-7', tandis qu'elles sont moyennes chez les variétés de référence. 'AR2007-7' produit un nombre petit à moyen de fleurs, tandis que les variétés de référence en produisent un nombre élevé. La pigmentation anthocyanique de la face interne de la corolle est forte à très forte chez 'AR2007-7', tandis qu'elle est moyenne chez 'Red Pontiac'. Le germe est largement cylindrique chez 'AR2007-7', tandis qu'il est sphérique chez les variétés de référence. La pigmentation anthocyanique de la base du germe est forte à très forte chez 'AR2007-7', tandis qu'elle est moyenne chez 'AC Red Island' et très faible à faible chez 'Red Pontiac'. La fréquence d'émergence de racines sur le germe est faible chez 'AR2007-7', tandis qu'elle est moyenne chez 'AC Red Island' et moyenne à élevée chez 'Red Pontiac'.

Description:

PLANTE : dressée, de type intermédiaire entre feuillu et rameux.

TIGES : moyennement anthocyanées, à nœuds non renflés ou très faiblement renflés; tige principale mince à moyenne.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, à silhouette intermédiaire, à pubescence de densité moyenne, à nervures enfoncées, à marge plate ou très faiblement ondulée; dessus moyennement luisant à luisant; dessus du rachis moyennement à fortement anthocyané; pétiole moyennement anthocyané; folioles secondaires en nombre moyen à élevé.

FOLIOLE TERMINALE : largement ovée, à sommet acuminé, à base tronquée; fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES : petites, moyennement ovées, à sommet acuminé, à base cordée.

INFLORESCENCE : petite à moyenne, comportant un nombre petit à moyen de fleurs.

BOUTONS FLORAUX : moyennement à fortement persistants, très fortement anthocyanés.

COROLLE : violet-rouge, grande, moyennement étoilée; face interne fortement à très fortement anthocyanée.

PÉDONCULE : fortement anthocyané.

TUBERCULE : rond; chair crème, sans coloration secondaire.

YEUX : peu profonds à intermédiaires, uniformément répartis, à arcades légèrement proéminentes.

PEAU : lisse, rouge, rouge à la base des yeux.

GERME : largement cylindrique, gros, à faible fréquence d'émergence de racines, à ramifications latérales courtes.

BASE : à pubescence clairsemée, à pigmentation anthocyanique forte ne comportant aucun bleu.

SOMMET : plus petit que la base, moyennement pubescent, faiblement anthocyané, à port intermédiaire.

Origine génétique: 'AR2007-7' (désignations expérimentales 13766-35 et F02022) est issue d'un croisement entre 'N0069-478' et 'Redsen', réalisé en 2000 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection étaient l'aptitude à la sélection clonale aux fins d'adaptation, le type de tubercule, la chair jaune clair du tubercule ainsi que la qualité du tubercule pour le marché du frais.

Épreuves et essais: Les essais de 'AR2007-7' ont été menés en 2009 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 30 cm.

Tableau de comparaison pour 'AR2007-7'

	'AR2007-7'	'AC Red Island'*	'Red Pontiac'*
<i>Hauteur du plant (cm)</i>			
moyenne	27	31	23
écart-type	3,13	1,55	2,62

*variétés de référence



Pomme de terre: 'AR2007-7' (gauche) avec les variétés de référence 'AC Red Island' (centre) et 'Red Pontiac' (droite)



Pomme de terre: 'AR2007-7' (gauche) avec les variétés de référence 'AC Red Island' (centre) et 'Red Pontiac' (droite)

Dénomination proposée:	'AR2007-8'
Numéro de la demande:	09-6624
Date de la demande:	2009/04/22
Requérant:	Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada:	Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur:	T. Richard Tarn, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Atlantic' et 'Superior'

Sommaire: 'AR2007-8' donne une plante dressée, tandis que 'Superior' donne une plante semi-dressée à étalée. 'AR2007-8' donne une plante plus courte que 'Atlantic'. La face interne de la corolle est blanche chez 'AR2007-8', tandis qu'elle est violet-bleu chez les variétés de référence. La pigmentation anthocyanique de la face interne de la corolle est très faible chez 'AR2007-8', tandis qu'elle est moyenne chez les variétés de référence. La chair du tubercule est crème chez 'AR 2007-8', tandis qu'elle est blanche chez les variétés de référence. La proportion de bleu que comporte la pigmentation anthocyanique de la base du germe est nulle ou très faible chez 'AR2007-8', alors qu'elle est élevée chez les variétés de référence.

Description:

PLANTE : dressée, type intermédiaire entre feuillu et rameux.

TIGES : faiblement anthocyanées, nœuds non renflés à faiblement renflés; tige principale d'épaisseur moyenne.

FEUILLES : vert clair à vert moyen, silhouette intermédiaire, marge faiblement ondulée; dessus du rachis non anthocyané ou très faiblement anthocyané; pétiole faiblement anthocyané; folioles secondaires en nombre moyen.

FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, sommet acuminé, base cordée; fréquence faible à moyenne de coalescence avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES : moyennement ovées, grandeur moyenne, sommet cuspidé, base cordée.

INFLORESCENCE : moyenne à grande, comportant un nombre élevé de fleurs.

BOUTONS FLORAUX : moyennement à fortement persistants, non anthocyanés ou très faiblement anthocyanés.

COROLLE : grande, blanche, moyennement étoilée; face interne très faiblement anthocyanée.

PÉDONCULE : non anthocyané.

TUBERCULE : rond; chair crème, sans coloration secondaire.

YEUX : surtout apicaux, de profondeur intermédiaire, arcades légèrement à moyennement proéminentes.

PEAU : lisse, beige clair, blanche à la base des yeux.

GERME : conique, gros, fréquence faible à moyenne d'émergence de racines, ramifications latérales courtes à moyennes.

BASE : pubescence clairsemée à moyenne, pigmentation anthocyanique nulle ou très faible ne comportant aucun bleu.

SOMMET : non anthocyané ou très faiblement anthocyané, glabre ou à pubescence très clairsemée, de même taille que la base, port fermé.

Origine génétique: 'AR2007-8' (désignations expérimentales TAT13289-01 et F02060) est issue d'un croisement entre 'TAT11468-02' et 'F66011', réalisé en 1998 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection étaient l'aptitude à la sélection clonale aux fins d'adaptation, le type de tubercule et la qualité du tubercule pour le marché du frais.

Épreuves et essais: Les essais de 'AR2007-8' ont été menés en 2009 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Frédéricton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 30 cm.

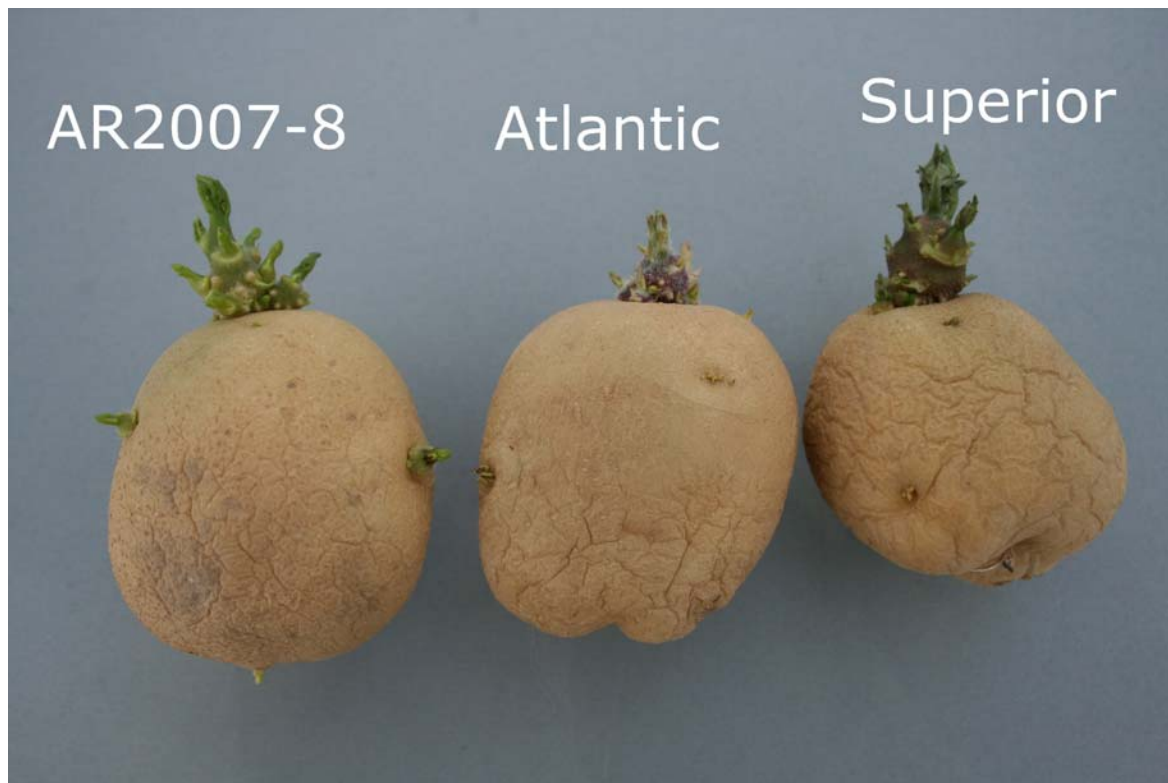
Tableau de comparaison pour 'AR2007-8'

	'AR2007-8'	'Atlantic'*	'Superior'*
<i>Hauteur du plant (cm)</i>			
moyenne	23	32	20
écart-type	5,74	3,99	3,45

*variétés de référence



Pomme de terre: 'AR2007-8' (gauche) avec les variétés de référence 'Atlantic' (centre) et 'Superior' (droite)



Pomme de terre: 'AR2007-8' (gauche) avec les variétés de référence 'Atlantic' (centre) et 'Superior' (droite)

Dénomination proposée: 'SP213'
Numéro de la demande: 08-6330
Date de la demande: 2008/05/06
Requérant: SunRise Produce, Alliston (Ontario)
Sélectionneur: Peter VanderZaag, SunRise Produce, Alliston (Ontario)

Variétés de référence: 'Atlantic' et 'Snowden'

Sommaire: La maturation est tardive à très tardive chez 'SP213', alors qu'elle survient à une époque intermédiaire chez les variétés de référence. La tige n'est pas anthocyanée ou très faiblement chez 'SP213', tandis qu'elle est faiblement à moyennement anthocyanée chez 'Atlantic'. Les feuilles sont vert foncé chez 'SP213', tandis qu'elles sont vert clair à vert moyen chez 'Atlantic'. Les folioles latérales sont de grandeur moyenne chez 'SP213', tandis qu'elles sont grandes chez 'Snowden'. Les nervures des folioles terminale et latérales sont modérément enfoncées chez 'SP213', alors qu'elles sont peu enfoncées chez 'Snowden'. L'inflorescence est grande chez 'SP213', tandis qu'elle est moyenne chez les variétés de référence. La corolle est violet-rouge chez 'SP213' et 'Atlantic', tandis qu'elle est blanche chez 'Snowden'. La face interne de la corolle est fortement anthocyanée chez 'SP213', tandis qu'elle est moyennement anthocyanée chez 'Atlantic'. La corolle est fortement étoilée chez 'SP213', tandis qu'elle n'est pas étoilée chez les variétés de référence. La peau du tubercule est lisse chez 'SP213', alors qu'elle est squameuse chez les variétés de référence. Le germe est sphérique chez 'SP213', tandis qu'il est ovoïde chez les variétés de référence. La pigmentation anthocyanique de la base du germe est forte chez 'SP213', alors qu'elle est faible chez 'Snowden'. La base du germe présente une pubescence clairsemée chez 'SP213', alors qu'elle est moyennement pubescente chez 'Atlantic'. Le sommet du germe a un port fermé chez 'SP213', tandis qu'il a un port intermédiaire chez les variétés de référence. La pigmentation anthocyanique du sommet du germe est moyenne chez 'SP213', tandis qu'elle est faible chez 'Atlantic' et nulle ou très faible chez 'Snowden'. La pubescence du sommet du germe est clairsemée chez 'SP213', alors qu'elle est dense chez 'Atlantic' et nulle ou très clairsemée chez 'Snowden'. La fréquence d'émergence de racines est faible chez 'SP213', tandis qu'elle est moyenne chez 'Snowden'.

Description:

PLANTE : semi-dressée, type intermédiaire entre feuillu et rameux.

TIGES : non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées, nœuds faiblement à moyennement renflés; tige principale mince à moyenne.

FEUILLES : vert foncé, silhouette intermédiaire à ouverte, nervures moyennement enfoncées, marge faiblement ondulée; dessus mat à moyennement luisant; pétiole et dessus du rachis non anthocyanés ou très faiblement anthocyanés; limbe pubescent; folioles secondaires en nombre moyen.

FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, sommet acuminé, base cordée; fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES : moyennement ovées, grandeur moyenne, sommet acuminé, base cordée.

INFLORESCENCE : grande, comportant un nombre élevé de fleurs.

BOUTONS FLORAUX : fortement persistants, moyennement anthocyanés.

COROLLE : violet-rouge, moyenne à grande, fortement étoilée; face interne fortement anthocyanée.

PÉDONCULE : faiblement anthocyané.

TUBERCULE : rond, chair blanche sans coloration secondaire.

YEUX : uniformément répartis, profondeur intermédiaire, arcades non proéminentes.

PEAU : lisse, beige clair, blanche à la base des yeux.

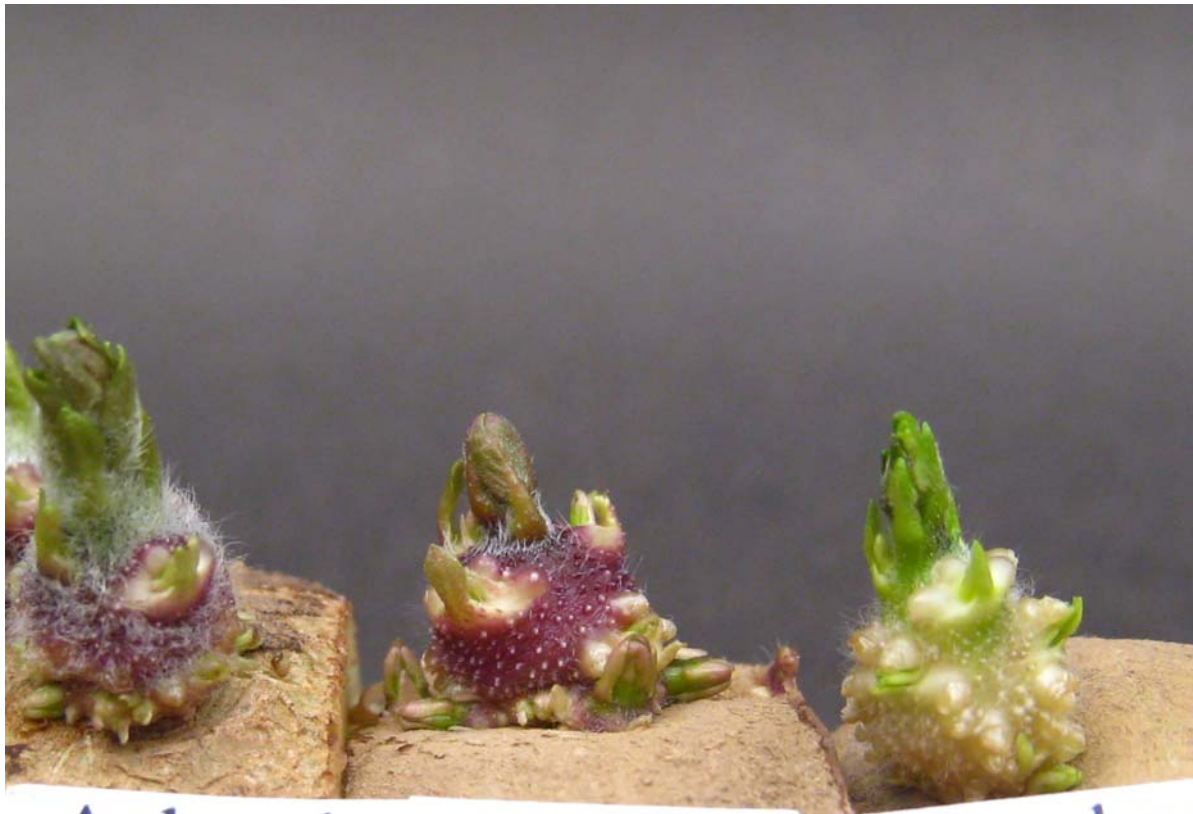
GERME : sphérique, de grosseur moyenne, faible fréquence d'émergence de racines, ramifications latérales courtes.

BASE : fortement anthocyanée, proportion moyenne de bleu, pubescence clairsemée.

SOMMET : taille moyenne par rapport à la base, moyennement anthocyané, port fermé, pubescence clairsemée.

Origine génétique: 'SP213' est issue d'un croisement Allegany × E55-35, réalisé en 1989 à Ithaca, dans l'État de New York, aux États-Unis. Au départ, 45 000 tubercules ont été plantés et évalués en 1991 à Alliston, en Ontario. Des clones issus de cette population initiale ont été sélectionnés, puis une seule butte de chaque sélection a été plantée en 1992. Les sélections ultérieures ont été plantées dans 5 buttes en 1993, puis dans 20 buttes en 1994. Les critères de sélection étaient la qualité des tubercules, leur aptitude à la transformation ainsi que le degré d'adaptation, le rendement et la résistance de la plante.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés en 2008 à Alliston, en Ontario, à raison de 2 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 30 plants disposés sur 2 rangs de 6 mètres. Les rangs étaient espacés de 1 mètre, et les sujets étaient espacés de 30 cm sur le rang.



Atlantic SP 213 Snowden

Pomme de terre: 'SP213' (centre) avec les variétés de référence 'Atlantic' (gauche) et 'Snowden' (droite)

Dénomination proposée: 'SP23'
Numéro de la demande: 08-6329
Date de la demande: 2008/05/06
Requérant: SunRise Produce, Alliston (Ontario)
Sélectionneur: Peter VanderZaag, SunRise Produce, Alliston (Ontario)

Variétés de référence: 'Atlantic' et 'Snowden'

Sommaire: La maturation est tardive chez 'SP23', alors qu'elle survient à une époque intermédiaire chez les variétés de référence. La tige n'est pas anthocyanée ou très faiblement chez 'SP23', tandis qu'elle est faiblement à moyennement anthocyanée chez 'Atlantic'. Les nœuds sont moyennement renflés chez 'SP23', tandis qu'ils sont faiblement renflés chez les variétés de référence. Les feuilles sont vert moyen à vert foncé chez 'SP23', tandis qu'elles sont vert clair à vert moyen chez 'Atlantic'. Les folioles latérales sont de grandeur moyenne chez 'SP23', tandis qu'elles sont grandes chez 'Snowden'. Les nervures des folioles terminale et latérales sont peu enfoncées chez 'SP23', alors qu'elles sont modérément enfoncées chez 'Atlantic'. La corolle est violet-rouge chez 'SP23' et 'Atlantic', tandis qu'elle est blanche chez 'Snowden'. La face interne de la corolle est faiblement anthocyanée chez 'SP23', tandis qu'elle est moyennement anthocyanée chez 'Atlantic'. Le germe est étroitement cylindrique chez 'SP23', alors qu'il est ovoïde chez les variétés de référence. La pigmentation anthocyanique de la base du germe est forte chez 'SP23', alors qu'elle est faible chez 'Snowden'. La pigmentation anthocyanique de la base du germe présente une proportion nulle à faible de bleu chez 'SP23', tandis qu'elle en présente une proportion moyenne chez 'Atlantic'. La pubescence de la base du germe est moyenne chez 'SP23', tandis qu'elle est clairsemée chez 'Snowden'. La pigmentation anthocyanique du sommet du germe est forte chez 'SP23', tandis qu'elle est faible chez 'Atlantic' et nulle à faible chez 'Snowden'. La pubescence du sommet du germe est moyenne chez 'SP23', tandis qu'elle est dense chez 'Atlantic' et nulle ou très clairsemée chez 'Snowden'. La fréquence d'émergence de racines sur le germe est moyenne chez 'SP23', alors qu'elle est faible chez 'Atlantic'.

Description:

PLANTE : semi-dressée à étalée, type intermédiaire entre rameux et feuillu.

TIGES : non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées, nœuds moyennement renflés; tige principale mince à moyenne.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, silhouette intermédiaire, nervures peu enfoncées, marge faiblement à moyennement ondulée; dessus mat à moyennement luisant; pétiole et dessus du rachis non anthocyanés ou très faiblement anthocyanés; limbe pubescent; folioles secondaires en nombre faible à moyen.

FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, sommet acuminé, base cordée; fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES : étroitement ovées, grandeur moyenne, sommet acuminé, base cordée.

INFLORESCENCE : grandeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs.

BOUTONS FLORAUX : moyennement persistants, moyennement anthocyanés.

COROLLE : grande, violet-rouge, non étoilée; face interne faiblement anthocyanée.

PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

TUBERCULE : elliptique, chair blanche sans coloration secondaire.

YEUX : peu profonds, uniformément répartis, arcades non proéminentes.

PEAU : squameuse, beige clair, blanche à la base des yeux.

GERME : étroitement cylindrique, grosseur moyenne, fréquence moyenne d'émergence de racines, ramifications latérales courtes.

BASE : moyennement pubescente, pigmentation anthocyanique forte ne comportant aucun bleu.

SOMMET : plus petit que la base, moyennement pubescent, fortement anthocyané, port intermédiaire.

Origine génétique: 'SP23' est issue d'un croisement F100-1 x Q155-3 réalisé en 1989 à Ithaca, dans l'État de New York, aux États-Unis. Au départ, 45 000 tubercules ont été plantés et évalués en 1991 à Alliston, en Ontario. Des clones issus de cette population initiale ont été sélectionnés, puis une seule butte de chaque sélection a été plantée en 1992. Les sélections ultérieures ont été plantées dans 5 buttes en 1993, puis dans 20 buttes en 1994. Les critères de sélection étaient la qualité des tubercules, leur aptitude à la transformation ainsi que le degré d'adaptation, le rendement et la résistance de la plante.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés en 2008 à Alliston, en Ontario, à raison de 2 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 30 plants disposés sur 2 rangs de 6 mètres. Les rangs étaient espacés de 1 mètre, et les sujets étaient espacés de 30 cm sur le rang.



Pomme de terre: 'SP23' (centre) avec les variétés de référence 'Atlantic' (gauche) et 'Snowden' (droite)

Dénomination proposée: 'SP241'
Numéro de la demande: 08-6328
Date de la demande: 2008/05/06
Requérant: SunRise Produce, Alliston (Ontario)
Sélectionneur: Peter VanderZaag, SunRise Produce, Alliston (Ontario)

Variétés de référence: 'Atlantic' et 'Snowden'

Sommaire: Chez 'SP241', la tige est très faiblement à faiblement anthocyanée, tandis que chez 'Atlantic' elle est faiblement à moyennement anthocyanée. Les feuilles sont vert foncé chez 'SP241', tandis qu'elles sont vert clair à vert moyen chez 'Atlantic'. Les folioles latérales sont de grandeur moyenne chez 'SP241', tandis qu'elles sont grandes chez 'Snowden'. Les nervures des folioles terminale et latérales sont modérément enfoncées chez 'SP241', alors qu'elles sont enfoncées chez 'Snowden'. La corolle est violet-bleu chez 'SP241', tandis qu'elle est violet-rouge chez 'Atlantic' et blanche chez 'Snowden'. La corolle est de grandeur moyenne chez 'SP241', tandis qu'elle est grande chez 'Snowden'. La peau du tubercule est lisse chez 'SP241', alors qu'elle est squameuse chez les variétés de référence. Le germe est gros chez 'SP241', tandis qu'il est de grosseur moyenne chez les variétés de référence. Le germe est étroitement cylindrique chez 'SP241', tandis qu'il est ovoïde chez les variétés de référence. La pigmentation anthocyanique de la base du germe est très forte avec une proportion élevée de bleu chez 'SP241', tandis qu'elle est forte avec une proportion moyenne de bleu chez 'Atlantic' et faible avec une proportion nulle à faible de bleu chez 'Snowden'. La pigmentation anthocyanique du sommet du germe est forte chez 'SP241', alors qu'elle est faible chez 'Atlantic' et nulle ou très faible chez 'Snowden'. Le sommet du germe est moyennement pubescent chez 'SP241', tandis qu'il est densément pubescent chez 'Atlantic' et glabre ou à pubescence très clairsemée chez 'Snowden'. La fréquence d'émergence de racines sur le germe est moyenne chez 'SP241', alors qu'elle est nulle ou très faible chez 'Atlantic'.

Description:

PLANTE : semi-dressée, type intermédiaire entre rameux et feuillu; époque de maturation intermédiaire.

TIGES : non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées, nœuds faiblement renflés; tige principale d'épaisseur moyenne.

FEUILLES : vert foncé, silhouette fermée à intermédiaire, pubescence dense, nervures moyennement enfoncées, marge faiblement ondulée; dessus mat; pétiole et dessus du rachis non anthocyanés ou très faiblement anthocyanés; folioles secondaires en nombre moyen à élevé.

FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, sommet acuminé, base cordée; fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES : étroitement ovées, grandeur moyenne, sommet acuminé, base cordée.

INFLORESCENCE : grandeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs.

BOUTONS FLORAUX : moyennement persistants, moyennement anthocyanés.

COROLLE : violet-bleu, grandeur moyenne, non étoilée; face interne moyennement à fortement anthocyanée.

PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

TUBERCULE : rond, chair blanche sans coloration secondaire.

YEUX : peu profonds, uniformément répartis, arcades non proéminentes.

PEAU : lisse, beige clair, blanche à la base des yeux.

GERME : gros, étroitement cylindrique, fréquence moyenne d'émergence de racines, ramifications latérales courtes.

BASE : très fortement anthocyanée, avec une proportion élevée de bleu, pubescence moyenne.

SOMMET : plus petit que la base, moyennement pubescent, fortement anthocyané, port intermédiaire.

Origine génétique: 'SP241' est issue d'un croisement Allegany x E55-35, réalisé en 1989 à Ithaca, dans l'État de New York, aux États-Unis. Au départ, 45 000 tubercules ont été plantés et évalués en 1991 à Alliston, en Ontario. Des clones issus de cette population initiale ont été sélectionnés, puis une seule butte de chaque sélection a été plantée en 1992. Les sélections ultérieures ont été plantées dans 5 buttes en 1993, puis dans 20 buttes en 1994. Les critères de sélection étaient la qualité des tubercules, leur aptitude à la transformation ainsi que le degré d'adaptation, le rendement et la résistance de la plante.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés en 2008 à Alliston, en Ontario, à raison de 2 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 30 plants disposés sur 2 rangs de 6 mètres. Les rangs étaient espacés de 1 mètre, et les sujets étaient espacés de 30 cm sur le rang.



Atlantic SP 241 Snowden

Pomme de terre: 'SP241' (centre) avec les variétés de référence 'Atlantic' (gauche) et 'Snowden' (droite)

Dénomination proposée: 'Starburst'
Numéro de la demande: 08-6289
Date de la demande: 2008/04/10
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lethbridge (Alberta)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Benoit Bizimungu, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Atlantic' et 'Snowden'

Sommaire: 'Starburst' a une maturité plus hâtive que les variétés de référence. Les plants de 'Starburst' sont de plus grande taille que ceux des variétés de référence. 'Starburst' a un plant à port étalé, alors que 'Atlantic' et 'Snowden' ont des plants à port semi-dressé. La tige de 'Starburst' a une coloration anthocyanique faible tandis que celle-ci est absente ou très faible pour 'Snowden'. La corolle de 'Starburst' et 'Atlantic' est rouge-violet alors que celle de 'Snowden' est blanche. La texture de la peau de 'Starburst' est lisse alors que celle des variétés de référence est réticulée. 'Starburst' a un germe d'une forme sphérique alors que celui de 'Atlantic' est de forme ovoïde. 'Starburst' a une forte proportion de bleu dans la coloration anthocyanique à la base du germe alors que celle-ci est absente ou faible pour 'Atlantic'. 'Starburst' a une faible pubescence à la base du germe alors qu'elle est dense pour 'Atlantic'. La coloration anthocyanique à la base du germe de 'Starburst' est forte alors que celle-ci est moyenne pour 'Atlantic' et absente ou très faible pour 'Snowden'. 'Starburst' a beaucoup de racines qui émergent du germe tandis que 'Atlantic' a un nombre moyen de racines.

Description:

PLANT : étalé, type intermédiaire, maturité hâtive.

TIGES : faiblement anthocyanées, nœuds moyennement renflés; tige principale d'épaisseur moyenne.

FEUILLES : vert moyen, silhouette fermée à intermédiaire, dessus du rachis et pétiole à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; fréquence nulle ou très faible de coalescence; marge plate ou très faiblement ondulée; folioles secondaires en nombre élevé.

FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, à sommet acuminé, à base cordée

FOLIOLES LATÉRALES : étroitement ovées, de grandeur moyenne, à sommet acuminé, à base cordée.

INFLORESCENCE : nombre de fleurs moyen à élevé, grandeur moyenne à large.

COROLLE : rouge-violet, large, moyennement étoilée; face interne moyennement anthocyanée.

PÉDONCULE : faiblement anthocyané.

TUBERCULE : oval; chair blanche, sans coloration secondaire.

YEUX : peu profond, uniformément répartis, à arcades non proéminentes.

PEAU : lisse, beige pâle, blanc à la base des yeux.

GERME : sphérique, grosseur moyenne, fréquence élevée d'émergence de racines, ramifications latérales courtes.

BASE : fortement anthocyanée, proportion élevée de bleu, faible pubescence.

SOMMET : plus petit que la base, fortement anthocyané, à port intermédiaire, pubescence dense.

Origine génétique: 'Starburst' (désignation expérimentale V0379-2) provient du croisement entre 'Conestoga' et 'ND860-2' fait en 1987 à Agriculture et Agroalimentaire Canada, au centre de recherche de Lethbridge. La semence véritable a été ensemencée en serre en 1988 et les tubercules récoltés ont été semés à la station de recherche de Vauxhall en 1989 pour sélection. Le clone V0739-2 a été sélectionné en 1989 et a passé à travers les générations de sélection de 4, 10 et 50 buttes à Vauxhall. Des essais par Western Canadian Regional Potato Trials ont suivis de 1993 à 1997 ainsi qu'en 2002-2003. L'évaluation commerciale a débuté en 2003 par Western Potato Consortium-A.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés à la station secondaire de recherche de Vauxhall de la station de recherche de Lethbridge de Agriculture et Agroalimentaire Canada, Alberta en 2008 et 2009. Les essais comportaient 4 réplicats répartis en blocs complètement randomisés. Les rangs des parcelles étaient de 7.6 mètres de longueur. Les plants étaient espacés de 30cm et l'espace entre les rangs étaient de 91cm. Les mesures sont basés sur un minimum de 50 plants. Les couleurs ont été déterminées avec le RHS Colour Chart.

Tableau de comparaison pour 'Starburst'

	'Starburst'	'Atlantic'*	'Snowden'*
<i>Hauteur du plant (cm)</i>			
moyenne	64.7	61.3	59.5
écart-type	2.9	3.7	4.2

*variétés de référence



Pomme de terre: 'Starburst' (V0379-2) (centre) avec les variétés de référence 'Atlantic' (droite) et 'Snowden' (gauche)



Pomme de terre: 'Starburst' (V0379-2) (centre) avec les variétés de référence 'Atlantic' (gauche) et 'Snowden' (droite)

Dénomination proposée: 'Tarnick'
Numéro de la demande: 09-6667
Date de la demande: 2009/06/18
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Agnes Murphy, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
T. Richard Tarn, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Atlantic' et 'Snowden'

Sommaire: *'Tarnick' donne une plante plus courte que 'Atlantic'. 'Tarnick' produit un nombre élevé de fleurs, alors que 'Snowden' en produit un petit nombre. 'Tarnick' donne une plante dressée, tandis que 'Snowden' donne une plante semi-dressée. La pigmentation anthocyanique de la base du germe est forte avec une proportion élevée de bleu chez 'Tarnick', alors qu'elle est faible chez 'Snowden'. La corolle est blanche chez 'Tarnick', tandis qu'elle est violet-bleu chez 'Atlantic'. La face interne de la corolle est très faiblement anthocyanée chez 'Tarnick', tandis qu'elle l'est moyennement chez 'Atlantic'. La pubescence de la base du germe est dense chez 'Tarnick', tandis qu'elle est moyenne chez les variétés de référence. La fréquence d'émergence de racines sur le germe est moyenne chez 'Tarnick', tandis qu'elle est élevée chez 'Snowden' et faible chez 'Atlantic'.*

Description:

PLANTE : dressée, type feuillu.

TIGES : faiblement à moyennement anthocyanées, nœuds non renflés ou très faiblement renflés; tige principale moyenne à épaisse.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, silhouette intermédiaire, pubescence de densité moyenne, nervures moyennement enfoncées, marge plate ou très faiblement ondulée; dessus mat à moyennement luisant; dessus du rachis non anthocyané ou très faiblement anthocyané; pétiole faiblement anthocyané; folioles secondaires en nombre moyen.

FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, sommet acuminé, base tronquée; fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES : moyennement ovées, moyennes à grandes, sommet acuminé, base tronquée.

INFLORESCENCE : grande, comportant un nombre élevé de fleurs.

BOUTONS FLORAUX : fortement persistants, non anthocyanés ou très faiblement anthocyanés.

COROLLE : blanche, grande, moyennement étoilée.

PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

TUBERCULE : rond, chair blanche sans coloration secondaire.

YEUX : uniformément répartis, profondeur intermédiaire, arcades légèrement à moyennement proéminentes.

PEAU : lisse, beige clair, blanche à la base des yeux.

GERME : sphérique, grosseur moyenne, fréquence moyenne d'émergence de racines, ramifications latérales de longueur moyenne.

BASE : fortement anthocyanée, proportion élevée de bleu, pubescence dense.

SOMMET : plus petit que la base, moyennement pubescent, moyennement anthocyané, port fermé.

Origine génétique: 'Tarnick' (désignations expérimentales 11926-2 et F95031) est issue d'un croisement entre 'AC Novachip' et 'Connestoga', réalisé en 1992 à Fredericton. Les critères de sélection étaient le degré d'adaptation aux conditions de culture, le type de tubercule et l'aptitude du tubercule à la production de croustilles.

Épreuves et essais: Les essais de 'Tarnick' ont été menés en 2009 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 30 cm.

Tableau de comparaison pour 'Tarnick'

	'Tarnick'	'Atlantic'*	'Snowden'*
Hauteur du plant (cm)			
moyenne	26	32	28
écart-type	3,14	3,99	3,63

*variétés de référence



Pomme de terre: 'Tarnick' (gauche) avec les variétés de référence 'Atlantic' (centre) et 'Superior' (droite)

Dénomination proposée: 'Tenace'
Numéro de la demande: 09-6668
Date de la demande: 2009/06/18
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: T. Richard Tam, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Frontier Russet' et 'Russet Burbank'

Sommaire: 'Tenace' donne une plante semi-dressée, tandis que 'Frontier Russet' donne une plante dressée, et 'Russet Burbank', une plante étalée. 'Tenace' donne une plante plus courte que les variétés de référence. La tige est faiblement anthocyanée chez 'Tenace', tandis qu'elle l'est moyennement chez 'Russet Burbank'. Les folioles latérales sont moyennes à grandes chez 'Tenace', tandis qu'elles sont petites à moyennes chez 'Frontier Russet'. 'Tenace' produit un nombre moyen de fleurs, tandis que les variétés de référence en produisent un petit nombre. Le tubercule est cylindrique chez 'Tenace', tandis qu'il est oblong chez 'Frontier Russet'. La chair du tubercule est crème chez 'Tenace', tandis qu'elle est blanche chez les variétés de référence. La fréquence d'émergence de racines sur le germe est élevée chez 'Tenace', tandis qu'elle est moyenne chez 'Russet Burbank'. La base du germe est glabre ou à pubescence très clairsemée chez 'Tenace', tandis qu'elle est moyennement pubescente chez les variétés de référence.

Description:

PLANTE : semi-dressée, type feuillu.

TIGES : faiblement anthocyanées, nœuds non renflés ou très faiblement renflés; tige principale d'épaisseur moyenne.

FEUILLES : vert moyen, silhouette ouverte, pubescence de densité moyenne, nervures moyennement enfoncées à enfoncées, marge faiblement ondulée; dessus moyennement luisant; dessus du rachis non anthocyané ou très faiblement anthocyané; pétiole faiblement anthocyané; folioles secondaires en nombre moyen à élevé.

FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, sommet cuspidé, base cordée; fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES : elliptiques, moyennes à grandes, sommet cuspidé, base cordée.

INFLORESCENCE : grandeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs.

BOUTONS FLORAUX : moyennement à fortement persistants, non anthocyanés ou très faiblement anthocyanés.

COROLLE : blanche, grandeur moyenne, moyennement à fortement étoilée.

PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

TUBERCULE : cylindrique, chair crème sans coloration secondaire.

YEUX : peu profonds, uniformément répartis, arcades légèrement proéminentes.

PEAU : réticulée, brune, blanche à la base des yeux.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, fréquence élevée d'émergence de racines, ramifications latérales courtes.

BASE : glabre ou à pubescence très clairsemée, pigmentation anthocyanique moyenne ne comportant aucun bleu.

SOMMET : non anthocyané ou très faiblement anthocyané, de même taille que la base, port fermé à intermédiaire, pubescence dense.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la race Ro1 du nématode doré (*Globodera rostochiensis*).

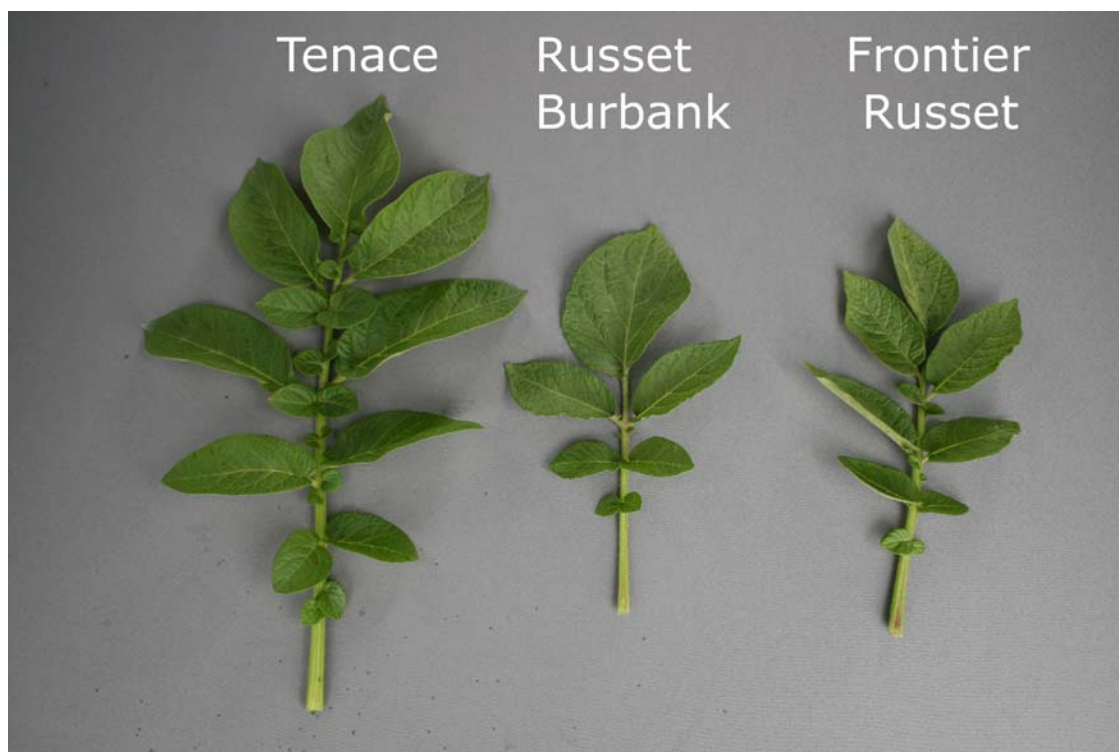
Origine génétique: 'Tenace' (désignations expérimentales 12753-1, F99047 et AR2004-7) est issue d'un croisement entre 'Frontier Russet' et 'F87070', réalisé en 1996 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection étaient le degré d'adaptation aux conditions de culture, le type de tubercule et la qualité culinaire du tubercule.

Épreuves et essais: Les essais de 'Tenace' ont été menés en 2009 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 30 cm.

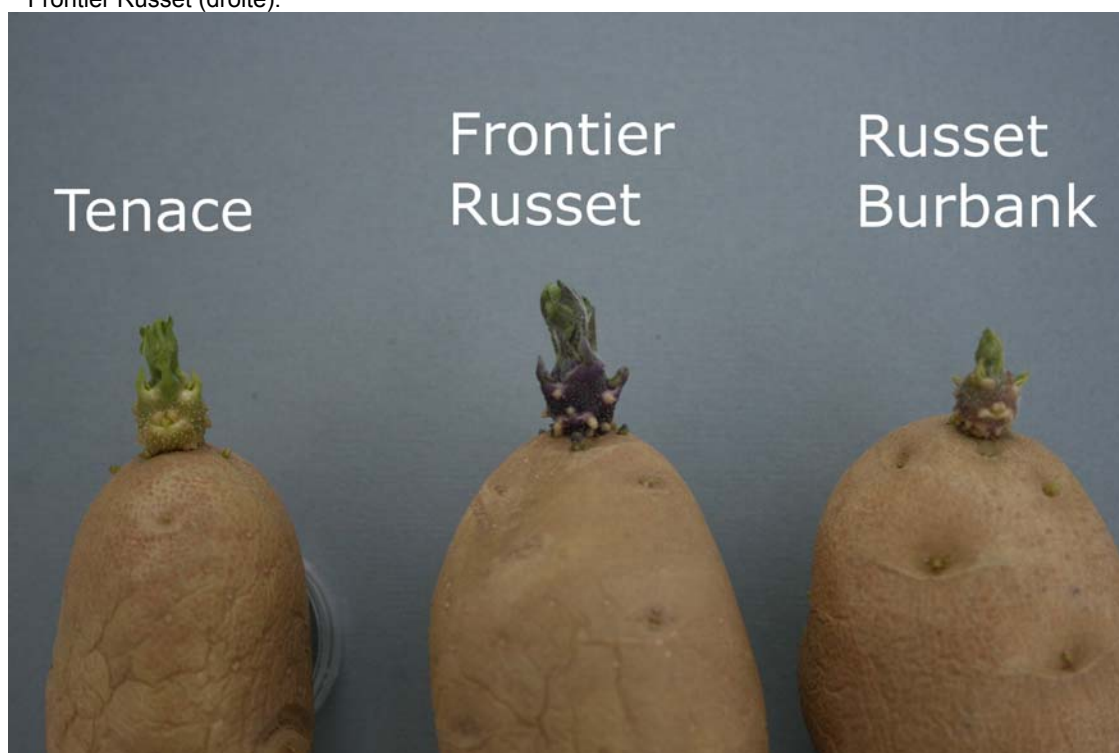
Tableau de comparaison pour 'Tenace'

	'Tenace'	'Frontier Russet'*	'Russet Burbank'*
<i>Hauteur du plant (cm)</i>			
moyenne	25	41	57
écart-type	3,29	2,72	3,49

*variétés de référence



Pomme de terre: 'Tenace' (gauche) avec les variétés de référence 'Russet Burbank (centre) et 'Frontier Russet (droite).



Pomme de terre: 'Tenace' (gauche) avec les variétés de référence 'Frontier Russet (centre) et 'Russet Burbank' (droite)